

Territoire et gestion des ressources en eau dans les zones de montagnes : M'semrir-Tilmi

Réalisé par : BIK Chaima

Encadrant(s) : Pr. BURTE Julien

CONTEXTUALISATION

Les oasis de montagne, nichées au cœur de paysages montagneux arides, dépendent largement des sources d'eau pour assurer leur durabilité. La gestion de l'eau dans ces zones se révèle souvent complexe, reposant sur une articulation entre des institutions modernes et des institutions traditionnelles établies par les communautés locales depuis des générations. Aujourd'hui, les oasis de montagne à savoir la zone de M'semrir-Tilmi se trouvent confrontés à une série de changements qui touche particulièrement le secteur agricole. Ces changements, liés principalement à l'action humaine et aux aléas climatiques peuvent menacer la durabilité des ressources hydriques et mettre en difficulté leur gestion. Cette situation nous mène à une réflexion sur la gestion de l'eau dans la zone de M'semrir-Tilmi et d'analyser son fonctionnement.

METHODOLOGIE

Ce travail adopte une approche territoriale (AT) et une de la gestion sociale de l'eau (GSE) et combine entre l'analyse systémique et historique et se base sur trois pôles principaux : les acteurs, les institutions et les infrastructures. Il est réalisé en trois grandes étapes :

- Première étape de recherche bibliographique
- Deuxième étape de diagnostic rapide participative systémique DRPS
- Troisième étape d'enquêtes et d'observations des différents territoires de l'eau identifiés dans le diagnostic. Elle s'est déroulée en deux périodes :
 - Une première période exploratoire pour définir les territoires de l'eau à partir de la délimitation du périmètre physique et de la gestion tribale.
 - La seconde période s'est concentrée sur la zone Taadadate-Oussikis (T-O), où les règles de gestion ont été étudiées de manière plus approfondie.



Objectif global

- Déterminer l'échelle de gestion de l'eau dans les oasis de M'semrir-Tilmi et d'analyser son fonctionnement.

Objectifs spécifiques

- Caractérisation des territoires de l'eau
- Identification des ressources hydriques
- Identification des acteurs
- Analyse des règles de gestion

RESULTATS

- Quatre territoires de l'eau ont été identifiés suite au DSRS : Ait Hdidou, Ait Marghad, M'semrir et Taadadate-Oussikis (T-O).
- Ces quatre territoires sont caractérisés par une organisation socio-territoriale basée sur des institutions traditionnelles et des institutions introduites par l'Etat. Ces instances sont chargées de la gestion de l'eau pour ses différents usages.
- La gestion traditionnelle de l'eau définit les règles de partage de l'eau et d'entretien des infrastructures d'irrigation (seguias), et assure le suivi et le contrôle du respect de ces règles.
- L'eau d'irrigation est mobilisée par des réseaux collectifs de seguias et est partagée entre les ayants droit selon des règles coutumières au moyen de tours d'eau.

- Le territoire de l'eau T-O est un espace socio-hydrologique avec différentes échelles de gestion imbriquées. Sur la base de sa composante sociale, deux niveaux de gestion sont définis : la gestion inter-douars, et la gestion intra-douar.
- Les institutions traditionnelles s'associent avec des représentations locales de l'Etat et des structures de développement local et régional (Caïdat, CR, ORMVAO). L'articulation entre le système de gestion traditionnel et moderne permet de mieux contrôler l'utilisation des ressources.

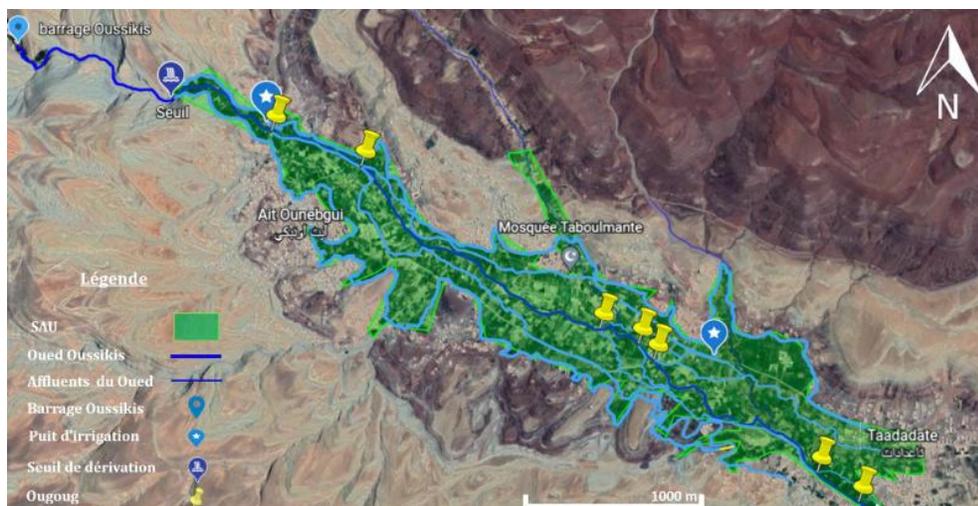


Tableau 1 : Territoire Oussikis-Taadadate. Il présente trois cours d'eau avec l'Oued Oussikis comme la principale ressource du réseau d'irrigation. La carte montre le positionnement des parcelles agricoles (SAU) délimitées par les seguias.

Tableau 1 : Les ressources du Douar Irbiben d'Ait Marghad

Ressources utilisées	Usage	Acteurs responsables de gestion	Informations supplémentaires
L'eau agricole	Irrigation	La Taqbilt Amghar n'daw Targa ²²	<ul style="list-style-type: none"> - Les règles définissent le tour d'eau et les amendes (IZMAZ). - Le tour d'eau est défini en fonction des jours et nuits. - Son application dépend de la disponibilité de l'eau. - Les seguias sont aménagées par la CR en collaboration avec l'ORMVAO.
Puit extension	Irrigation	Propriétaire	
Eau des sources (Aberbach et Timetesst)	Abreuvement	Les transhumants	
Châteaux d'eau	Domestique Abreuvement (élevage sédentaire)	Association des utilisations de l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> - L'association définit le prix à payer par chaque tonne d'eau consommé : 2dh/m³ - Ce prix augmente jusqu'à 10dh/ m³ si la consommation dépasse 50 tonnes - Si la quantité d'eau ne suffit pas, une citerne est utilisée pour distribuer l'eau et subvenir aux besoins des habitants.